



**CONSEIL DE QUARTIER GARE**  
**Compte Rendu du Collège Habitants- Réunion du 27 mars 2012**  
**MAISON DES ASSOCIATIONS BEAUSOLEIL**

**Présents :**

**Collège Habitants**

**Mme FESSU**  
**Mme. MARECHAL**  
**M. PETITDIDIER**  
**Mme REMY**  
**M. ROUSSAUX**

**Collège commerçants, associations, professionnels**

**M. DZIALOSZYNSKI**

**Collège Elus**

**M. PERIDON**  
**M. SEDARD**

**Administration**

**M. BEZARD**  
**Mlle CHEYSSOU**

**Excusés**

**M. BEN HAISSA**  
**Mme BANNIER**  
**Mme RACKELBOOM**

**Absent**

**M. VRIGNAUD**

**Rédacteur**

**M. PETITDIDIER**

Devant l'absence répétée de Monsieur Vrignaud aux réunions de conseil, que ce soit celles préparatoires, de quartier ou tout autre, son silence aux messages téléphoniques ou internet, les représentants du Collège habitants en accord avec les autres Collèges souhaitent une nouvelle élection d'un Co-vice président pour l'année 2012.

Monsieur Petitdidier se présente et est élu à ce poste.

MP

## **1 – Projet de construction du nouveau marché :**

Un projet conception-réalisation par des cabinets d'architecte est en cours et bien avancé ; Sur 3 candidatures, 2 projets ont pour le moment été retenus. Le choix d'un marché de type conception-réalisation, au-delà d'une économie d'ensemble, permet d'avoir une cohérence entre le projet et sa mise en œuvre puisque architecte et entreprise de travaux travaillent ensemble.

L'emplacement du marché provisoire lors des travaux d'une durée de douze mois de construction se situerait sur le parking existant à ce jour ; un accord avec le propriétaire est actuellement recherché afin de pouvoir utiliser cet espace. En cas d'installation sur ce site, une substitution devra être trouvée pour le stationnement des clients.

Les habitants proposent que le parking de la gare (parc relais) soit utilisé en tant que parking provisoire pour le marché (avec adaptation des tarifs les jours de marché, le mercredi et samedi en matinée).

Un distributeur de billets sera mis en place dans les murs même du marché et ce malgré le départ de l'annexe de la Poste, place de l'An 2000. La Mairie espère trouver, l'agence bancaire intéressée par cet emplacement.

La procédure d'attribution du marché étant en cours, une réunion avec l'ensemble des Conseils de quartier sera organisée afin de présenter le projet.

Un gardien a été recruté pour gérer le stationnement sur le parking actuel pour une durée d'un an au prix de 1,80€ par commerçant.

## **2 – Information sur la Semaine du Développement Durable :**

Distribution à tous les participants de cette réunion, du programme de la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012, sur le thème de l'Eau avec détails des expositions, ateliers et opération nettoyage de la Borne Blanche.

## **3 – Information sur le Climat Kit proposé par le San de Sénart :**

Une présentation et explication de tous les éléments du kit en réel offerts gratuitement par le San, aux gens qui répondent au questionnaire disponible sur [www.senart.com](http://www.senart.com) et qui en font la demande pour les sensibiliser et faire des économies.

Un survol de la commune, toujours par le San de Sénart, pour réaliser une thermographie aérienne nocturne, a été effectué, les résultats nous seront communiqués en fin d'année et consultable par tous les habitants intéressés par les déperditions de chaleur.

## **Informations et questions diverses :**

- Une réunion est prévue le jeudi 3 mai 2012, à 19h30, à la Mairie, le sujet étant les pistes cyclables et piétonnes de Combs.

- Un certain nombre d'habitants présents, de l'avenue Lamartine et autour du parking entre les allées des Géraniums et des Iris, ont demandé l'abrogation de la zone bleue pour plus de facilité à se garer personnellement sans verbalisation journalière. Un nouvel essai de signalisation leur a été proposé et sera mis en œuvre le plus tôt possible pendant une période limitée.

A titre d'information, l'avenue de la Forêt repasse en zone bleue de deux heures (de l'Avenue de Quincy à l'avenue Molière) et à 4h (de l'Avenue Molière à la rue des Etriviers) pour une meilleure cohérence avec le reste de la réglementation.

Les membres du collège habitants souhaitent savoir quelles sont les modalités de tracé par les Services Techniques, d'une ligne jaune continue ou discontinue sur la voie publique après demande d'un particulier ?

Le Directeur Général des Services, présent à cette réunion, a répondu à cette question : à partir d'une demande circonstanciée du particulier concerné, examen par la mairie de la pertinence du tracé demandé et exécution par les Services Techniques.

Le trottoir, côté SNCF, de l'avenue de la Gare est dégradé et dangereux pour les piétons, problème déjà exposé antérieurement. Un projet de réaménagement est étudié.

Le Point-Pressé de la Gare n'a toujours pas rouvert, malgré son local. Ne peut-on pas entrevoir une concertation entre la Mairie, la SNCF et un dépositaire sur le coût et les modalités du loyer, car il manque cruellement dans ce secteur.

L'élagage n'est toujours pas fini dans l'impasse des Bergeries et une présence policière est souhaitée dans l'avenue de la Gare pour une voiture mal garée continuellement et gênant la circulation.

La sécurité aux alentours du groupe scolaire Beausoleil est toujours problématique, excès de vitesse pour ne citer que le principal. La pose de panneaux de limitation de vitesse et un contrôle de police inopiné seraient les bienvenus ; une étude pour faire un marquage au sol est en cours par les services. En 2012, la commune va être équipée de jumelles (cinémomètre) afin de pouvoir réaliser des contrôles de vitesse.

Un déplacement des conteneurs de récupération de verre est souhaitable au chemin vicinal n°9, car il amène des dépôts sauvages en lisière de la forêt de Sénart, en plus au départ du parcours VTT et du chemin de randonnée pédestre, bonjour le côté nature et écologie ! Les services municipaux vont étudier la possibilité de déplacer les containers, (hypothèse à l'étude : en face du lieu actuel, au niveau des parkings).

Début de séance 19h30,  
Fin de séance 21h05.

Josiane Fourgeux  
Vice Présidente



Marc Petitdidier  
Co-vice Président

